

Rubrique: Autorités et droits politiques
Sous-rubrique: Décision
Date de publication: KABVS 11.03.2024
Visible par le public jusqu'au: 11.03.2029
Numéro de publication: RE-VS15-0000000572

Entité de publication



Commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes

Décision – Création d'une zone réservée - "Liaison câblée Riddes-La Tzoumaz", Riddes

Titre de la décision

Création d'une zone réservée - "Liaison câblée Riddes-La Tzoumaz"

Texte de la décision

Le Conseil municipal de Riddes rend notoire qu'il a décidé, en séance du 7 mars 2024, de déclarer, en vertu des dispositions des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), une zone réservée sur le tracé de la future liaison par câble reliant le Sud-Ouest de la gare de Riddes au lieu-dit «L'Eterpey», à La Tzoumaz via la zone commerciale des Babioux.

Le but poursuivi de cette zone réservée consiste à assurer la disponibilité des terrains et leur bon aménagement en vue de la création d'une liaison par câble reliant le village de Riddes et la station touristique de La Tzoumaz.

A l'intérieur de cette zone réservée, rien ne doit être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation de l'établissement des plans.

La zone réservée est prévue pour une durée de cinq ans. Elle entre en force dès la publication au Bulletin officiel de la décision du Conseil municipal l'instituant.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal durant les heures d'ouverture officielle du bureau communal.

Les remarques et oppositions éventuelles dûment motivées, à l'encontre de la nécessité de la zone réservée, de sa durée et de l'opportunité du but poursuivi, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les **trente jours** dès la présente publication.

L'administration communale

Point de contact

Commune de Riddes

Rue du Village 2

1908 Riddes

Délai

30 jours